

**RÈGLEMENT NUMÉRO 383-04-2024
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 380-01-2024 POUR
DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES
ET LES TAUX DE TOUS LES
SERVICES MUNICIPAUX POUR
L'ANNÉE 2024; AINSI QUE LES
TAUX DES INTÉRÊTS ET FRAIS
POUR LES ARRÉRAGES DES
TAXES PASSÉES DUES**

ATTENDU QUE

la municipalité a adopté le règlement no 380-01-2024 pour déterminer les taux de taxes et les taux de tous les services municipaux pour l'année 2024; ainsi que les taux des intérêts et frais pour les arrérages des taxes passées dues le 15 janvier 2024;

ATTENDU QUE

le conseil municipal désire apporter des modifications audit règlement;

ATTENDU QU'

un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 8 avril 2024 par sa résolution 2024-03-087 et présentation d'un projet de règlement a été faite à la même séance;

Il est proposé par monsieur Nicolas Turcotte, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil de la Municipalité de Racine ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

L'article 34 est modifié tel que présenté ci-dessous :

Le Racinoscope est envoyé 12 fois par année sous format papier ; il est également disponible en ligne.

FORMAT	DIMENSION		TARIFS		
	Mesure impériale (largeur x longueur)	Mesure métrique (largeur x longueur)	1 parution taxes incl.	3 parutions taxes incl.	Annuel 12 parutions taxes incl.
Carte d'affaires	3,5" x 2" 2" x 3,5"	8,89 cm x 5,08 cm 5,08 cm x 8,89 cm		64 \$	175 \$

1/4 de page	7,8" x 2,35" 3" x 5,17"	19,9 cm x 6 cm 13,12 cm x 7,62 cm	60 \$	130 \$	345 \$
1/2 de page	7,8" x 5"	19,9 cm x 12,7 cm	85 \$	195 \$	520 \$
Page entière	7,8" x 10,35"	19,9 cm x 26,25 cm	140 \$	325 \$	1 030 \$
Petites annonces			1 parution taxes incl.		
Environ 20 mots			8 \$		

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

MARIO CÔTÉ
Maire

STÉPHANIE DESCHÊNES
Directrice générale et greffière-trésorière
par intérim

AVIS DE MOTION : 8 avril 2024
PRÉSENTATION : 8 avril 2024
ADOPTION : 6 mai 2024
ENTRÉE EN VIGUEUR : 7 mai 2024